

Une rentrée ministérielle qui ne présage rien de bon pour les droits étudiants

Ce matin, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Sylvie Retailleau a fait sa conférence de presse de rentrée, de nombreux sujets ont été abordés sans réelles garanties et les droits étudiants sont plus que jamais remis en cause.

I. Une réforme structurelle des bourses sur laquelle l'UNEF ne lâchera rien

Premier point majeur abordé est celui de la réforme structurelle des bourses qui est demandée depuis des années par l'UNEF. La ministre a dit vouloir lutter contre les effets de seuil créés par le système actuel et dit vouloir créer un système linéaire s'adaptant au besoin des étudiant·e·s.

Malgré l'évocation positive de ce sujet que l'on attend depuis plusieurs mois maintenant, il est nécessaire de comprendre les enjeux d'une précarité étudiante structurelle contre laquelle il est impossible de lutter sans un changement complet du système de bourses. La linéarisation du système et donc la suppression des échelons ne constitue qu'un changement paramétrique dont la suppression des effets de seuil est à saluer. L'UNEF propose une allocation d'autonomie à destination de tou·te·s les jeunes en formation et non une légère modification du système actuel que le ministère voudrait faire passer pour une réforme structurelle.

II. Des annonces sur l'orientation et les formations qui laissent perplexes

La Ministre a ensuite abordé les questions de formations, d'orientations et transformations profondes de l'enseignement supérieur. La première chose que l'UNEF note est l'omniprésence de l'enseignement privé dans le discours de la ministre notamment via la création d'un nouveau label pour les établissements privés. Or, le développement de l'enseignement privé, dont le nombre d'étudiant·e·s a augmenté de 41,7% depuis 2017, s'est accéléré sous la présidence d'Emmanuel Macron qui détruit petit à petit l'Enseignement supérieur public.

La Ministre a également annoncé un parcours d'orientation construit tout au long de la vie à partir du collège. La priorité aujourd'hui est de donner des chances égales à tou·te·s les jeunes quant à leur orientation et de permettre à chacun·e de faire ses choix. Pour ce faire, des moyens doivent être mis en place pour accompagner l'orientation de chacun·e et de ne placer aucune barrière entre la jeunesse et l'accès aux études.

La question de la sélection est d'ailleurs abordée en demi-teinte par la ministre qui se félicite de sa plateforme MonMaster alors que 30 000 étudiant·e·s n'ont toujours pas de place.

Seule la question des filières durables a été abordée avec l'ouverture de 20 000 places, affaire à suivre aux vues des annonces qui s'enchaînent ces dernières années sans véritables résultats.

De plus, l'autonomisation des universités qui devrait s'accélérer dans les années à venir ne laisse présager rien de bon quant à la place de l'égalité des droits pour les étudiant·e·s. En effet, l'autonomie des universités entraîne des inégalités fortes entre les grands établissements universitaires et les universités de proximité, notamment sur les budgets attribués qui impactent nécessairement les conditions d'études.

Enfin, la ministre est revenue sur la question des frais d'inscription différenciés pour les étudiant·e·s étranger·e·s hors Union européenne, mesure sur laquelle elle ne compte pas revenir. L'UNEF réaffirme son opposition à cette politique inégalitaire qui empêche des milliers de jeunes chaque année d'accéder à l'Enseignement supérieur.

III. Une conférence de presse fourre-tout

Entre les sujets sur lesquels la ministre a longuement épilogué, se trouvaient d'autres sujets qui auraient mérité une attention particulière. En effet, la question de l'adaptation de notre enseignement supérieur aux étudiant·e·s en situation de handicap ou encore la crise du logement étudiant sont des sujets à part entière sur lesquels il convient de pouvoir apporter de vraies réponses.

La ministre est revenue sur un ensemble de sujets assez divers sans rentrer en profondeur dans chacun d'entre eux.

Face à des propos inquiétants pour l'avenir des droits étudiants, l'UNEF continuera de défendre un enseignement supérieur public et ouvert à tou·te·s qui garantisse la réussite de chacun·e.

L'UNEF revendique :

- La mise en place d'une Allocation d'autonomie pour tou·te·s les étudiant·e·s à hauteur de 1100 euros
- La création de 150 000 logements CROUS
- La suppression de toute forme de sélection
- Le retour de l'obligation des rattrapages et de la compensation dans toutes les universités
- La suppression du plan "Bienvenue en France"

PRESSE

presse@unef.fr

07 77 80 65 39